

Président de l'Assemblée de la Province Sud
Direction de l'Environnement
6, route des artifices
BP L1
98849 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 18 novembre 2015

No Réf. : 294-2015/MB/FD

Affaire suivie par :

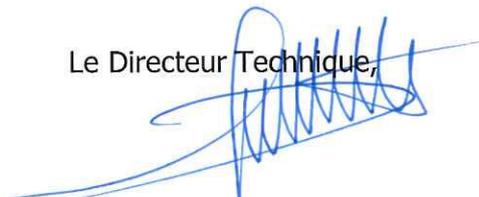
Objet : Déclaration de mise en service

Monsieur le Président,

Je vous déclare la mise en service de la plateforme de boues de stations d'épuration et de déchets verts broyés soumis à déclaration selon l'arrêté n°2282-2012 du 26 décembre 2012, à la date du 16 février 2015.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Technique,



François DUFOURMANTELLE